

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour un renforcement de son projet d'accès aux services essentiels

Vous souhaitez renforcer la cohérence de votre projet de solidarité internationale ?

Vous avez des compétences à partager avec d'autres acteurs du Grand Est en matière d'eau, de déchets ou d'énergie ?

Ou tout simplement, vous êtes une collectivité, une entreprise, une association, une université et ces sujets vous intéressent ?

Répondez à notre AMI Services essentiels !

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

Gescod est engagé au sein d'un consortium rassemblant le pS-Eau, CICLE, AMORCE et d'autres RRMA pour un rapprochement de l'animation autour des projets d'accès aux services essentiels.

En effet, si la mise en œuvre des OMD, et depuis fin 2015 des ODD, a permis des progrès substantiels dans l'accès aux services essentiels, le chemin à parcourir reste important, notamment dans les pays à faibles revenus :

- **1 personne sur 3 n'a pas accès à une eau salubre** et 1 personne sur 2 à un système d'assainissement sûr selon l'OMS et l'UNICEF (2017)¹. La moitié de ces personnes se situent en Afrique subsaharienne.
- **1 personne sur 10 n'a pas accès à l'électricité** selon la Banque Mondiale (2018)², essentiellement en Afrique subsaharienne.
- **1 personne sur 2 n'a pas accès à des installations contrôlées d'élimination des déchets** selon le Programme des Nations unies pour l'environnement - UNEP (2020).

Dans les pays à faibles revenus, notamment en Afrique Subsaharienne, les habitant.e.s des zones rurales, de petites villes ou des périphéries urbaines sont particulièrement concerné.e.s par le manque d'accès aux services essentiels, et encore plus lorsqu'ils et elles appartiennent à des groupes marginalisés. Or, garantir des conditions de vie et de santé dignes conditionne tout processus de développement souhaitant apporter un changement positif pour les populations locales.

Pour répondre à ces besoins, il est essentiel d'avoir une approche intégrée des services essentiels.

Les besoins sont souvent concomitants : au manque d'accès à l'électricité se superpose souvent le manque d'accès à l'eau ou le manque de gestion des déchets. Il est donc difficile d'assurer des conditions de vie dignes si l'un de ces trois services – accès à l'eau et à l'assainissement, accès à l'électricité, accès à un système de gestion des déchets – n'est pas assuré et c'est d'ailleurs le sens de l'Agenda 2030 qui promeut une vision intégrée du développement. Par ailleurs, il existe de fortes interdépendances entre les secteurs considérés : l'accès à l'énergie est un facteur clé pour pérenniser l'accès à l'eau potable, l'assainissement liquide dans les petites et grandes agglomérations ne peut se

¹ UNICEF/OMS, Progress on drinking water, sanitation and hygiene: 2000-2017: Special focus on inequalities, 2017

² [Accès à l'électricité \(% de la population\) | Data \(banquemonde.org\)](#)

concevoir sans agir sur la problématique des déchets solides et la valorisation des déchets est une source d'énergie renouvelable et un enjeu écologique majeur.

De **nombreux porteurs de projet** ont le souhait de mettre en œuvre une approche intégrée des services essentiels mais n'ont pas forcément les compétences au sein de leur structure ou n'ont pas connaissance de partenaires susceptibles de les aider dans un des secteurs ciblés.

Or, les **entreprises et les collectivités** peuvent mettre à disposition leur savoir-faire ou leurs moyens financiers auprès d'associations de solidarité internationale.

Pour accompagner et répondre aux besoins et attentes des acteurs de la solidarité internationale de la Région Grand Est en matière de renforcement de leur projet d'accès aux services essentiels, Gescod propose de mettre en relation ces acteurs afin de faciliter les synergies.

A l'issue de l'appel à manifestation si un nombre d'acteurs suffisants a répondu, Gescod animera les mises en relation entre acteurs.

2. Termes de l'appel à manifestation d'intérêt

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les porteurs de projet de solidarité internationale souhaitant démarrer une approche intégrée des services essentiels (eau, déchets, énergie) dans leur projet. - Identifier les acteurs souhaitant mettre à disposition leurs compétences et leurs moyens ? en matière d'accès à l'eau, assainissement et/ou à l'énergie et/ou à la gestion des déchets. - Faciliter la mise en relation des acteurs pour renforcer l'accès aux services essentiels dans les pays en développement.
Intérêts d'une participation	<p><u>Collectivités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des acteurs susceptibles de renforcer le projet de coopération décentralisée en cours sur un des secteurs cibles pour une approche intégrée. - Valoriser l'expertise de leurs agents intervenant en matière d'eau, de déchets ou d'énergie. - Soutenir les associations de leur territoire par la création d'un fonds sectoriel par exemple. <p><u>Associations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des acteurs susceptibles de renforcer le projet de solidarité internationale en cours sur un des secteurs cibles pour une approche intégrée. - Valoriser les compétences acquises dans un ou plusieurs secteurs cibles. - Développer des liens avec des porteurs de projet similaires <p><u>Universités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'expertise des enseignants chercheurs - Intégrer les élèves et monter leurs compétences dans des projets solidarité internationale <p><u>Entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer leur politique RSE en faveur de la solidarité internationale. - Valoriser l'expertise des salariés de l'entreprise ou des technologies innovantes (dans le cadre d'une coopération ou d'une prestation)

Organismes éligibles	Les organismes membres ou non de Gescod : <ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales ou groupements de collectivités du Grand Est - Associations de solidarité internationale ayant leur siège ou une antenne dans le Grand Est - Entreprises du Grand Est - Universités du Grand Est
Cadre du projet	Les organismes répondant à l'appel doivent répondre à l'une des deux obligations : <ul style="list-style-type: none"> - Porter un projet de solidarité internationale dans le secteur de l'eau, assainissement, et/ou de l'énergie et/ou des déchets - Avoir des compétences reconnues dans un des secteurs ciblés.
Modalités de participation	Les organismes sont invités à manifester leur intérêt en répondant au formulaire en ligne en mentionnant : <ul style="list-style-type: none"> - Le type de secteur du projet sur lequel l'organisme travaille - Le type de secteur sur lequel l'organisme a besoin d'un appui - Le type de secteur sur lequel l'organisme est compétent

3. Pour candidater

Le formulaire pour manifester son intérêt est disponible en cliquant sur ce lien :

Pour vous inscrire cliquez ici !

Pour toute demande relative à ce questionnaire merci d'envoyer un courriel à :

herve.tritschberger@gescod.org

CALENDRIER INDICATIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

ANNEE	2023				2024		
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Lancement de l'AMI	25/09						
Date de fin de réception des candidatures			30/11				
Analyses des candidatures							
Organisation d'une session de rencontre* ou mise en relation direct							

*L'organisation de la rencontre sera conditionnée aux nombres de réponse à l'AMI.